



MINISTÈRE DES SPORTS

**Conférence organisée par Sport & Citoyenneté**  
**« des emplois de qualité pour démultiplier l'impact sociétal du sport »**  
**le 16 janvier 2019 à l'Assemblée Nationale**  
**Allocution d'ouverture de la ministre des sports pour la table ronde**

*Seul le prononcé fait foi*

Monsieur le Ministre [*Jean-François Lamour*]

Mme la Préfète [*Fadéla Benrabia*]

Mesdames, messieurs les parlementaires [*Cédric Roussel et autres dans la salle*]

Mesdames, Messieurs les élus [*Frédéric Alliot et autres dans la salle*]

Mesdames, Messieurs les responsables associatifs

Mesdames, Messieurs

[*Ambitions 2019*]

Je souhaite débiter mon propos en souhaitant, à chacun d'entre vous, une très belle année 2019.

Les sujets ne manqueront pas cette année :

- Une nouvelle organisation du sport,
- Une véritable politique de développement de la pratique qui diversifie les espaces et les temps du sport,
- Un programme sport santé
- Une réforme des diplômes sportifs
- Une future loi sur le sport

[*Objectifs présidentiels*]

En fixant un objectif de 3 millions de pratiquants supplémentaires, le Président de la République souhaite répondre aux enjeux de cohésion de notre société, aux enjeux de santé publique, d'économie aussi, et au-delà, aux enjeux de rayonnement de notre pays.

Le sport devra représenter 2% du PIB national d'ici 2022 contre 1,8% aujourd'hui. J'ai donc l'obligation et le désir d'aider l'ensemble des acteurs du sport à se développer, pour que l'économie sportive soit plus forte, et plus solide.

L'emploi sportif sera ainsi au cœur de mon action ministérielle, car celle-ci devra nous accompagner dans les évolutions à venir.

- L'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris en 2024 est un premier challenge.

La politique de l'emploi sportif doit enrichir / servir notre capacité à réussir dans les compétitions, mais en même temps permettre de donner aux jeunes un rôle et une qualification. L'emploi sportif s'inscrit dans l'obligation qui est la nôtre de réussir l'héritage des JOP Paris 2024.

Je sais que le COJO, avec l'ensemble des acteurs, les branches professionnelles, les territoires... évalue le potentiel d'emplois et les compétences nécessaires. Ce travail est essentiel et servira à préparer ces nouveaux emplois.

- Ensemble, nous devons viser une augmentation des emplois qualifiés pour répondre :
  - Aux attentes des Français, avec plus de pratiques sportives sur leur lieu de travail, une meilleure expérience client à l'heure du digital ou des lieux sportifs plus ouverts et accessibles. Je veux parler par exemple d'une qualification sport et tourisme, ou d'un métier hybride entre éducateur sportif et animateur environnemental.
  - Pour répondre aussi aux enjeux de société : accroître la place du sport à l'école, sécuriser les usages et les pratiquants, participer aux politiques de prévention et de soin. Je veux parler par exemple des éducateurs d'activité physique adaptée.
  - Nous avons également un devoir de cohésion : le sport est créateur de lien social, il doit permettre d'offrir des filières d'insertion pour les jeunes, là où ils vivent c'est-à-dire dans tous les territoires, grâce à des emplois non délocalisables. Je veux évoquer des animateurs sociaux-sportifs

*[Forces et faiblesses de l'emploi sportif]*

L'emploi sportif en France a d'ores et déjà de nombreux atouts.

Depuis 20 ans, le secteur des activités sportives a connu une croissance continue de ses effectifs. Avec une hausse de 3,5% par an en moyenne, il continue de progresser, trois fois plus vite que dans l'ensemble de l'économie.

Cette dynamique ne doit pas masquer un emploi sportif encore trop morcelé, qui n'offre pas toujours un travail à temps plein. Il reste marqué par la saisonnalité, le temps partiel et les contrats précaires. Vivre de son métier d'éducateur sportif relève parfois du parcours du combattant.

Pour développer l'employabilité des éducateurs, allons chercher d'autres compétences, utiles pour les employeurs comme par exemple le développement de nouvelles activités vers les très jeunes publics.

Le CNDS participe activement à l'emploi sportif qualifié. Il a financé près de 5 000 emplois (soit plus de 36% de la part territoriale) pour permettre aux clubs de recruter des agents qualifiés, au bénéfice notamment des quartiers prioritaires, de la pratique féminine, et des publics porteurs de handicap. Avec 79% des emplois pérennisés, c'est un dispositif moteur pour l'emploi sportif. Vous le savez, le CNDS intègrera la future agence et je suis en mesure aujourd'hui de vous confirmer le maintien du volume d'emplois pour 2019.

Les diplômés Etat sont également performants : 75 % des BPJEPS sont en emploi 7 mois après l'obtention de leur diplôme.

Votre capacité à accompagner le développement des pratiques innovantes est remarquable, et je souhaite saluer la branche professionnelle pour sa contribution à la création d'emplois structurants.

Mais tout n'est pas positif, car l'emploi évolue dans un environnement complexe.

Nos clubs et nos associations se complexifient et exigent des salariés et des dirigeants une professionnalisation accrue. On attend d'eux qu'ils soient dans une démarche entrepreneuriale, tout en créant de la valeur sociale. Nous devons vous accompagner pour vous aider à concilier ces deux objectifs

Les aides publiques historiques en matière d'emploi associatif sportif, ont été un véritable moteur de développement, mais nous devons nous en affranchir progressivement. Je veux ici prendre l'exemple de la transformation des contrats aidés en parcours emploi compétences.

Le métier d'éducateur sportif évolue très rapidement, parfois plus vite que les qualifications. Je pense nécessaire de faciliter les parcours et les mobilités professionnels.

Je souhaite plus de passerelles entre les qualifications, plus de parcours personnalisés et adaptés, et des certifications courtes et ciblées qui se greffent sur des diplômes.

Je veux aussi plus de multi-qualifications entre disciplines comme ski et voile, ce qui permettrait d'offrir une plus grande amplitude d'emploi à l'année.

Je souhaite aussi innover. Réfléchissons à des multi-qualifications adaptées aux défis des employeurs, comme « sport et marketing », « sport et évènementiel » ou « sport et développement durable ». Avec l'éducation nationale, nous avons innové sur ce point en créant la mention complémentaire du bac professionnel qui permettra de cumuler deux métiers, par exemple éducateur sportif et gestionnaire.

*[Annonce de la feuille de route pack emploi]*

Il est plus que jamais nécessaire de mieux répondre aux attentes des pratiquants, des employeurs et des salariés.

Pour libérer les emplois de demain, je vous annonce aujourd'hui ma feuille de route PACK SPORT EMPLOI. Elle répond à trois enjeux : Accompagner, Simplifier, Innover.

L'accompagnement sera réalisé dans trois dimensions :

- auprès des individus,
- auprès des structures
- et pour développer les partenariats.

Je souhaite par exemple développer les certificats complémentaires, et doter les salariés de nouvelles compétences en matière d'entrepreneuriat, de communication, de développement, autour des apprentissages précoces aussi, ou encore de l'insertion sociale. Il faut imaginer ces certificats comme autant de briques se greffant sur un diplôme professionnel par exemple. Construisons un système plus souple.

Pour accompagner les structures, je vous annonce la mobilisation d'un million d'euros, pour aider la structuration des groupements d'employeurs non marchands et amplifier votre recours à l'emploi de qualité mutualisé. C'est un outil clé pour le développement de l'emploi.

Pour développer les partenariats, je mets en place une task-force avec mon administration et j'invite le CNOSF à nous rejoindre afin de développer les services sportifs fédéraux et l'hybridation des financements.

Il s'agit demain d'allier performances économiques et sociales. Certains acteurs associatifs l'ont parfaitement réalisé, il doit être possible de diffuser les bonnes pratiques. Ce sera l'objectif de cette task-force.

Je vais lancer un appel à expérimentation fédérale et territoriale « Economie Sociale et Solidaire » pour permettre le changement d'échelle dans le développement des modèles coopératifs et des groupements d'employeurs.

Je veux aussi rendre moins complexe l'environnement de l'emploi. Je souhaite un « choc de simplification ».

J'ai déjà lancé un chantier autour de la proportionnalité réglementaire des certifications pour libérer l'emploi.

Comment imaginer que le bowling et la moto répondent des mêmes obligations de qualification pour encadrer contre rémunération.

Aujourd'hui tous les métiers sportifs obéissent à la même réglementation, pourtant tous les sports ne répondent pas aux mêmes exigences.

Il faut distinguer une finalité de performance sportive d'une finalité de pratique de loisirs, et ainsi graduer les exigences et les prérogatives selon les besoins des publics.

Simplifier, c'est aussi poursuivre mon action auprès de mes homologues au sein du gouvernement. Soyez certains de ma détermination à porter votre parole au sein des chantiers interministériels. Nous avons déjà contribué à relever le plafond des dons des TPE et PME afin d'inciter aux dons dans vos clubs. Nous irons plus loin.

Je vous ai parlé d'un accompagnement « trois dimensions », c'est la même chose pour l'innovation.

Je souhaite pour les jeunes des trajectoires de qualification innovantes, avec l'exemple d'un dispositif comme SESAME et un objectif de 5000 jeunes en parcours individuel de qualification.

Avec la ministre du Travail, j'ai obtenu que SESAME soit retenu comme dispositif innovant et permette le déclenchement des crédits Fond Initiative Emploi dans un parcours de qualification. Innover c'est aussi oser faire évoluer le modèle associatif. Vous permettre par exemple de tester les outils de l'ESS comme les SCIC ou les coopératives d'activité et d'emploi. Tous ces outils ne vous seront pas forcément adaptés mais je me dois de vous les faire connaître. Ce sera l'objet d'une rencontre des solutions sur l'emploi sportif.

*[Faire mieux ensemble]*

Je regarde cette salle comble, et votre présence est le marqueur de l'intérêt que vous témoignez à l'emploi sportif.

Je constate aussi que les acteurs se parlent de plus en plus, et de mieux en mieux. J'en veux pour preuve l'élaboration d'une vision partagée prospective des emplois et des compétences pilotées par France Stratégie.

Ce rapport, commandé par le Premier Ministre, me sera remis courant février.

Je veux le redire, c'est ensemble - fédérations, clubs, entreprises, associations, bénévoles et salariés - que nous arriverons à relever ce défi de l'emploi pour une politique globale du sport :

Je ne veux plus voir les acteurs s'opposer, je veux vous rassembler. Pour que le sport et l'emploi sportif prospèrent, j'ai besoin de vos énergies, de vos différences, de votre savoir-faire et de votre créativité.

Faire mieux ensemble : c'est la devise que je vous propose pour cette nouvelle année.